

January 1665

Preface to De la cité de Dieu

Louis Giry

Follow this and additional works at: http://scholarworks.umass.edu/french_translators

Giry, Louis, "Preface to De la cité de Dieu" (1665). *French Translators, 1600-1800: An Online Anthology of Prefaces and Criticism*. 32.
http://scholarworks.umass.edu/french_translators/32

This Article is brought to you for free and open access by the Comparative Literature Program at ScholarWorks@UMass Amherst. It has been accepted for inclusion in French Translators, 1600-1800: An Online Anthology of Prefaces and Criticism by an authorized administrator of ScholarWorks@UMass Amherst. For more information, please contact scholarworks@library.umass.edu.

Louis Giry, trans. S. Augustin, *De la cité de Dieu*. De la traduction de Louis Giry. A Paris, Chez Pierre le Petit, Imprimeur & Libraire ordinaire du Roy... M.DC.LXV. Avec Approbation & privilege du Roy.

BNF C-3005(1)

Dedicated to the King.

Preface, 14 pp. (unnumbered).

//[i]// Voicy la premiere partie du grand ouvrage de la Cité de Dieu; Il seroit inutile d'en vouloir relever le merite; Que pourroit-on dire qui pût donner une parfait idée d'une production si pleine d'erudition & d'éloquence? Le sublime esprit qui l'a formée, est seul capable de se représenter soy-mesme avec toutes ses graces. Ceux qui y travaillent après luy, peuvent bien en faire un leger crayon, mais quelque soin qu'ils y apportent, ils ne peuvent exprimer tous les traits, & découvrir toutes les beautez d'un si merveilleux original. D'autres en on entrepris la traduction avant moy, & je ne dois pas ômettre que j'ay veu le manuscrit d'une ancienne //[ii]// version que Raoul de Praelles en fit sous le regne du Roy Charles cinquième. Monsieur de Montmort si illustre par les lumieres de son esprit, & par l'excellence de sa doctrine, m'a fait l'honneur de me le communiquer; Cet ancien traducteur de la Cité de Dieu, estoit, certes, un personnage de merite, il avoit travaillé sur cet ouvrage par le commandement de ce sage Prince, & Monsieur d'Herouval si sçavant dans nos Antiquitez, m'a fait voir par des monumens tirez des registres de la Chambre des Comptes, qu'il receut de ce grand Roy beaucoup de graces en faveur de ce travail, & l'on voit encore ailleurs que de sa profession d'Avocat au Parlement, il fut élevé à la charge de Maistre des Requestes; Au reste cette version a esté veuë dans le public, & j'apprens qu'il en a esté fait deux impressions, l'une à Abbeville en l'an 1486 & l'autre //[iii]// à Paris en l'an 1531. Il y a encore des traductions plus recentes de ce mesme Livre, mais elles ont laissé quelque chose à achever, & quoy que je n'aye pas la main assez sçavante pour y donner le dernier coup de pinceau, je suis peut-estre assez heureux pour mettre en veuë avec quelque agrément l'admirable esprit de saint Augustin.

J'en donne d'abord cette premiere partie, comme un essay que j'expose au jugement du public. Ce n'est pas la moins agreable, si ce n'est pas la plus docte & la plus profonde. L'histoire Romaine y est admirablement traitée, & selon les divers sujets que ce grand genie fait entrer dans son dessein, il en rapporte les bons & les mauvais évenemens, depuis la naissance de Rome jusqu'à l'Empire d'Auguste: mais il les represente avec tant de lumiere d'esprit, tant d'ornement, & d'élégance, tant de //[iv]// force, & de grace de discours, que quand on ne sçauroit pas que c'est S. Augustin qui parle, on ne laisseront pas de reconnoistre que c'est le travail d'un fort grand personnage. . . .

[on subject of work.]

//[xiii]// Voilà en gros quel est le sujet de ce Volume que je mets au jour, & de tout cet excellent ouvrage; mais comme il y a beaucoup de vers des Poëtes Latins que j'ay esté bien aise de faire voir en nostre langue, Monsieur de la Fontaine qui a joint à beaucoup de vertu, & à un grand merite, un fort beau genie pour la Poësie Françoisse, a bien voulu les traduire pour honorer mon travail: Je le presente donc au public avec tous les agrémens [sic] que j'ay pû y apporter, & je croy qu'il fera estat d'un //[xiv]// où saint Augustin parle, & où je ne fais qu'exprimer ses sentimens, & faire monstre de cet illustre Esprit qui a esté l'organe de l'Eglise pour obtenir de si celebres victoires sur l'idolatrie, & sur l'erreur.